

<https://www.pressegauche.org/La-FTQ-commente-les-mesures-annoncees-par-Quebec-pour-attirer-le-personnel>



La FTQ commente les mesures annoncées par Québec pour attirer le personnel infirmier dans le réseau public



- Communiqués -
Publication date: jeudi 23 septembre 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 23 sept. 2021 - La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) prend acte des mesures annoncées par le gouvernement - qui reconnaît enfin l'ampleur de la crise qui affecte le personnel soignant - pour ramener dans le réseau public les infirmières, les infirmières auxiliaires, les inhalothérapeutes et perfusionnistes.

« La FTQ rappelle que le réseau de la santé ne repose pas seulement sur le personnel infirmier, mais aussi sur tout un ensemble de personnes qui occupent des professions différentes qui maintiennent à bout de bras tout le réseau de la santé. Les travailleurs et les travailleuses du réseau sont épuisés et à la limite de leurs ressources parce qu'ils attendent toujours que soient améliorées leurs conditions d'exercices d'emplois. C'est un pas dans la bonne direction, mais il reste beaucoup à faire, cela ne règle pas tous les problèmes », déclare le président de la FTQ, Daniel Boyer.

« Des milliers d'autres personnes salariées du réseau vivent avec la pression d'une sérieuse pénurie de main-d'oeuvre dans leur catégorie de métier. D'ailleurs, dans le cadre de la dernière négociation, nos organisations ont entériné en juin dernier, à plus de 90 %, les ententes de principe. Malheureusement, Québec tarde toujours à déposer les textes pour que soient enfin signées les conventions collectives et que s'appliquent les mesures devant améliorer les conditions de travail et de rémunération du personnel que nous représentons. Tout le monde est essentiel dans le réseau de la santé », rappelle le président du Conseil provincial des affaires sociales (CPAS) du SCFP, Maxime Ste-Marie.

« Pour le SQEES-298, c'est bien beau offrir 12 000 \$ à 18 000 \$ en prime, c'est en effet une mesure qui peut être très attractive. C'est bon pour le réseau public. Cependant, nous craignons que cette mesure siphonne le personnel infirmier déjà limité des résidences privées pour personnes âgées, CHSLD privés et ressources intermédiaires. Les personnes en perte d'autonomie dans ces centres sont en droit de s'attendre à des soins infirmiers de tout aussi bonne qualité que dans le réseau public et en quantité suffisante. Le ministre Dubé dit s'inquiéter aussi de ce dommage collatéral, alors il faudrait que ces primes puissent aussi s'appliquer dans les milieux privés qui ne sont pas des agences », ajoute la présidente du SQEES-FTQ, Sylvie Nelson.

« Nos organisations restent prêtes à discuter en tout temps avec le gouvernement de toutes autres mesures afin d'améliorer les conditions d'exercices du personnel que nous représentons. Notre porte reste grande ouverte pour trouver des solutions à l'organisation du travail dans le réseau de la santé », conclut le président de la FTQ, Daniel Boyer.